

**À AMNÉVILLE,
NÉGOCIATIONS FINALES POUR LA REPRISE DU PÔLE THERMAL DE LA CITÉ DES LOISIRS
les actionnaires de la SPL *Destination Amnéville*
et l'association du Pôle Thermal donnent leur accord**

Mercredi 27 janvier 2021, les membres du conseil d'administration de la Société Publique Locale Destination Amnéville (SPL), associés aux représentants de l'Association du Pôle Thermal (APT) ont autorisé l'engagement des négociations finales avec un repreneur pour le pôle Thermal de la Cité des loisirs.

Sous la présidence d'Éric Munier, Maire d'Amnéville, Patrick Weiten, Président du Département de la Moselle, Jackie Helfgott, Président de la commission Tourisme de la Région Grand Est, Lionel Fournier, Président de la Communauté de communes du Pays de Orne Moselle, Julien Freyburger, Président de la Communauté de communes Rives de Moselle, Yves Muller maire de la Commune de Marange-Silvange, Didier Nobile adjoint à la Commune de Rombas et les représentants de l'APT, assistés de maître Brignier, conciliateur nommé par le tribunal, **ont très longuement examiné la restitution des consultations menées par la direction de la SPL Destination Amnéville et le cabinet d'audit PWC avec plusieurs professionnels du thermalisme.**

Les critères essentiels pour le choix du repreneur étaient le **maintien des emplois, la pérennité et le développement du pôle thermal et les impacts financiers pour la commune d'Amnéville.**

Un repreneur a été identifié à l'unanimité et une période de concrétisation des modalités de cette reprise débute avec toute la confidentialité qui doit encadrer pareilles négociations.

« ***Cet aboutissement illustre la force de l'union sacrée des membres de la SPL Destination Amnéville autour de la Cité des Loisirs*** », indique Eric Munier, qui rappelle que « **la finalisation de cette reprise se réalisera avec le concours de la SPL entre l'APT et le repreneur sous l'égide du conciliateur aux fins que le tribunal homologue les accords qui seront convenus et officialise ainsi l'avenir du pôle thermal.** »

Le nom du repreneur sera communiqué ultérieurement au grand public, et pour la presse au cours d'un rendez-vous qui lui sera fixé dans les semaines à venir.

Éric Munier, Président de la SPL *Destination Amnéville*

Maire d'Amnéville

Contact :

Katia Guiose

Tél : 03 87 71 88 86 / 06 11 79 23 18